

LE QUILLIOTAIS

Le mot du Maire

Quilliotaises, Quilliotais,

Voilà encore une année d'écoulée, et c'est avec grand plaisir et sincérité que je vous présente en mon nom personnel et au nom de mes collègues du Conseil municipal de très bonnes fêtes de fin d'année.

Ce bulletin municipal de décembre vous permettra de constater, qu'une fois encore, l'activité de notre commune a été résolument riche, que ce soit à l'initiative du Conseil Municipal ou grâce aux manifestations réalisées par nos associations.

En ce qui concerne la commune, l'année 2017 aura été marquée par le changement de visage du site de Lorette avec l'abattage des arbres et les travaux réalisés par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor pour renforcer le réseau électrique. Dès janvier 2018, le site va être à nouveau planté de résineux ou de feuillus en fonction de la nature du sol.

Le réseau de voirie a été nettement amélioré : le secteur Est de la commune possède dorénavant des routes en très bon état ; et on ne peut que se réjouir des travaux réalisés par le Département sur les RD N°35 et N°69, c'est-à-dire en direction d'Uzel, de Saint-Thélo et de Saint Gilles Vieux Marché. Pour garantir la sécurité de tous, un radar pédagogique a été installé pour sensibiliser au respect de la vitesse, et des contrôles réguliers ont lieu afin de protéger au maximum les passants (les enfants qui prennent le car ou les personnes qui rejoignent le commerce).

Pour ce qui est de notre patrimoine, cette année aura été également la découverte d'un véritable trésor que sont les peintures sur lambris présents dans la Chapelle des Hommes. La réalisation des travaux a pris des retards en lien avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, mais le temps sera rattrapé durant l'année 2018 avec la restauration du chœur et des peintures.

Enfin, notre commune s'est vue décerner une 2^{ème} fleur au concours national des Villes et Villages fleuris. Cette distinction vient récompenser le formidable travail collectif entrepris, certes par la commune via nos employés communaux, mais également par les associations et le travail que vous réalisez chaque jour en embellissant vos propriétés et nos villages.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons le dimanche 14 janvier à 11 H 30 à l'Espace Cromlec'h pour notre traditionnelle cérémonie des vœux qui sera l'occasion de vous présenter les projets à venir.

Xavier HAMON



INFORMATIONS MUNICIPALES

Fête des Parents :



Le dimanche 11 Juin, notre traditionnelle fête des parents a eu lieu sur le site de Notre Dame de Lorette.

Ce moment convivial pour mettre à l'honneur la famille a également permis de féliciter les nouveaux parents et souhaiter la bienvenue aux bébés nés depuis l'année passée :

- Le 25/08/2016 est née Bleuenn TOUCHERY CHEVALIER, fille de Katel TOUCHERY et de Christelle CHEVALIER,
- Le 16/01/2017 est née à Saint-Brieuc, Joyce GOUPY, fille de Soizic JEGU et Damien GOUPY,
- Le 16/03/2017 est né à Noyal-Pontivy, Arthur RAULT fils d'Anne-Cécile JEHANNO et Sébastien RAULT,
- Le 01/06/2017 est né à Saint Brieuc, Mathéo MOIGNO, fils d'Emilie FROTTIN et Yohann MOIGNO

Durant le vin d'honneur, un lâcher de ballons a été effectué par petits et grands, et une carte a été retrouvée en Ille et Vilaine.

Fête des Classes « 7 » :



Dimanche 17 Septembre avait lieu les retrouvailles des classes « 7 » à l'Espace Cromlec'h.

La Quillio'thèque fête Halloween :



Mardi 31 octobre, les bénévoles de la bibliothèque ont offert un goûter aux enfants avant qu'ils n'aillent parcourir le centre bourg.

Ce fut l'occasion de présenter la structure à celles et ceux qui ne la connaissaient pas, et de procéder à la lecture de quelques contes.

Pour rappel, la Quillio'thèque est ouverte tous les samedis matin (hors vacances scolaires) entre 10 H et 12 H, pour un abonnement annuel de 2 €.

Les bénévoles et élus ont réfléchi à l'ouverture d'un nouveau créneau horaire.

Pour le 1^{er} semestre 2018, il vous sera possible d'accéder aux nombreux ouvrages disponibles tous les mercredi matin (hors vacances scolaires), de 10 H 30 à 12 H.

Du changement au secrétariat de mairie :

Après huit années passées au sein de notre collectivité, Marina VINCENT, notre secrétaire de mairie a demandé sa mutation dans la commune de Plédran.

Elle occupe le poste de directrice des ressources humaines et de l'administration générale, une belle promotion professionnelle bien méritée.

Marina avait commencé sa carrière au Quillio en tant que rédactrice territoriale et avait brillamment obtenu son concours d'Attaché d'Administration Territoriale fin 2015.

Un grand merci à Marina pour son engagement et son accueil durant toutes ses années.



Suite au départ de Marina, c'est Audrey MOINE qui assure désormais le secrétariat de mairie.

Les horaires et jours d'ouvertures restent inchangés et son temps de travail est aussi partagé avec la commune de Guerlédan

Audrey a exercé pendant plusieurs années des responsabilités dans un centre socioculturel d'Aix-en-Provence, puis a effectué des remplacements dans différentes communes de notre Département.

Grâce à sa formation aux Métiers administratifs territoriaux, elle va pouvoir participer au bon fonctionnement de notre collectivité aux côtés des élus et de la population.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Commémoration du 11 Novembre :



Chaque 11 Novembre, Anciens combattants, habitants et élus commémorent la fin de la Guerre 14-18.

Durant cette terrible Guerre, 60 Quilliotais sont décédés ou disparus.

Lise HAMON, Conseillère communautaire des Jeunes pour LE QUILLIO a lu le message de la Secrétaire d'Etat déléguée aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

Repas Annuel du Comité Communal d'Action Sociale :



Quatre-vingt personnes de plus de 65 ans étaient présentes au repas du CCAS.

Les doyennes de notre commune sont Mesdames Yvonne DESCLOITRE et Nathalie JAGLIN , 95 ans ; et chez les hommes, Monsieur Julien JAGLIN, 91 ans.

En leur absence, les doyens de la journée étaient Madame Simone LEVET, 93 ans et Monsieur Joseph LE POTIER, 89 ans.

Quinze paniers garnis ont été distribués aux personnes âgées de 85 ans et plus, n'ayant pu être présentes.

Concours des Villes et Villages fleuris : une 2^{ème} Fleur décernée à la commune



Lundi 20 novembre dernier, notre commune était invitée à la remise des prix du concours des « Villes et Villages Fleuris ». Suite au passage du jury durant l'été, le très bon travail réalisé par nos employés communaux à l'initiative de la commission cadre de vie-fleurissement, ainsi que la très forte mobilisation des habitants dans l'embellissement de notre commune ont permis d'obtenir une seconde Fleur.

Merci à tous !

Une nouvelle Directrice à l'OGEC Notre Dame-Sainte-Anne :



Suite au départ de Gaétan VILLENEUVE, Hélène DESANLIS (au centre) est la nouvelle directrice du regroupement pédagogique des écoles de Saint-Thélo et du Quillio.

Madame DESANLIS qui habite Moncontour prend en complément de la direction, l'enseignement des élèves de CE2, CM1 et CM2.

Elle est secondée dans sa tâche par Sandrine LE TENO (à gauche), en charge des CP et CE1 le matin, et de Céline LE POTIER (à droite) qui continue d'enseigner aux maternelles du Quillio.

A la rentrée de septembre 2017, l'effectif des écoles étaient de 46 élèves.

Le conseil municipal félicite les parents d'élèves et l'OGEC pour les travaux de rénovation et d'entretiens des bâtiments qui contribuent au bon accueil des enfants et à l'attractivité de nos écoles.

Les familles souhaitant des renseignements peuvent contacter Madame DENSANLIS, directrice au 02.96.56.32.01



Logements Côtes d'Armor Habitat :



Evoqué depuis de nombreux mois, les travaux de construction des deux logements Côtes d'Armor Habitat ont enfin démarré dans le Hameau des Chênes.

Il s'agit de la création de deux T3 (séjour-cuisine, 2 chambres, sanitaire et salle d'eau, ainsi qu'un garage) d'environ 65 m². Il y aura un logement de plein pied et l'autre en duplex et la livraison devrait intervenir juste avant l'été.

Si vous êtes intéressés pour louer un de ces logements, vous pouvez vous inscrire en mairie et on transmettra vos coordonnées au bailleur.

Aménagement d'une trame verte au cœur du Bourg :



Soucieux de la bonne gestion foncière communale, les élus ont travaillé sur le devenir de la parcelle située face à la salle des fêtes.

Limité par les contraintes de la zone humide, il a été envisagé l'aménagement de cheminements doux, longeant le ruisseau présent, ainsi que les futurs enclos d'éco-pâturage.

Lors de la réunion publique du samedi 14 octobre dernier et suite aux échanges avec les personnes présentes, nous avons fait évoluer le projet afin qu'il corresponde au mieux aux attentes et besoins de la population.

Cet investissement verra le jour durant l'année 2018 et vous sera présenté lors de la cérémonie des vœux.

Etat Civil :

a. Naissances : néant

b. Décès :

- Le 21/06/2017 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer, Madame Denise VISDELOUP veuve GUIMARD,
- Le 26/06/2017 est décédée à Noyal-Pontivy, Madame Jeannine LE POTIER veuve BLIVET,
- Le 29/06/2017 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer, Madame Francine RAULT veuve CHARLES,
- Le 13/07/2017 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer, Madame Jeanne CHEVASSU veuve VESSIERES,
- Le 27/07/2017 est décédée à son domicile, Madame Maria GALERNE veuve BOURGEOIS,
- Le 18/09/2017 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer, Madame Colette LE RALLE veuve CAREL,
- Le 30/10/2017 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer, Madame Angèle LE HELLEY veuve FRABOULET,

c. Mariages :

- Le 22 Juillet, Madame Morgane OLERON et Monsieur Pierre LE TINNIER, domiciliés Le Chêne au Loup.

Dates à retenir au 1^{er} semestre 2018 :

JANVIER :

- Lundi 8 Janvier : Galette des rois du Club de l'amitié, salle de la mairie
- Samedi 13 Janvier : Vœux de la Municipalité aux résidents de la Maison de retraite
- Dimanche 14 Janvier : Vœux de la Municipalité à 11 H 30, Espace Cromlec'h
- Lundi 22 Janvier : Assemblée Générale du Club de l'amitié, salle de la mairie

FEVRIER :

- Samedi 3 Février : Repas annuel du Club de l'amitié au Quill'Oust
- Samedi 24 Février : Raclette de l'APEL à LE QUILLIO

MARS :

- Samedi 17 Mars : Jarret Frites des Chasseurs à LE QUILLIO
- Lundi 19 Mars : Commémoration Anciens Combattants d'Afrique du Nord, rassemblement cantonal à Uzel
- Samedi 31 mars : Bœuf Grillé de l'USO à LE QUILLIO

AVRIL :

- Lundi 2 Avril : Marche de la Rigole organisée par la Captivante
- Lundi 2 Avril : Randonnée organisée par le Comité des Fêtes

MAI :

- Mardi 8 Mai : Commémoration Armistice Guerre 39 – 45
- Samedi 12 Mai : Fête de Saint-Maurice
- Dimanche 13 Mai : Fête de Saint-Maurice

JUIN :

- Dimanche 3 Juin: Fêtes des Parents
- Dimanche 17 Juin : Kermesse et repas de L'APEL au Quillio

JUILLET :

- Dimanche 1^{er} Juillet : La Quirigole organisée par le Comité des Fêtes

Informations Pratiques :

Vœux à la population :

La traditionnelle cérémonie des vœux se déroulera le Dimanche 14 Janvier 2018, à 11 Heures 30, à la Salle des Fêtes.

L'équipe municipale aura le plaisir de vous accueillir pour vous présenter les projets à venir.

Retrait des sacs jaunes :

Les personnes n'ayant plus de sacs jaunes pour le tri sélectif peuvent venir en retirer en mairie le samedi matin durant la permanence des élus.

Inscription sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire en mairie.

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Aides et Soins à Domicile Bretagne Centre :

A partir du 1^{er} Janvier 2018, les services d'aide et de soins à domicile de notre territoire intercommunal (à l'exception de l'ADMR Corlay et Merdrignac, et de l'ASAD Mené Rance) se regroupent dans le cadre de la réforme entreprise par le Département des Côtes d'Armor.

Si vous souhaitez mettre en place ces services, en complément du portage de repas et/ou du Transport à la demande, n'hésitez pas à contacter la communauté de communes au : **02.96.66.09.06**

Pour plus de proximité, des référents communaux ont été désignés. Nous concernant, il s'agit de mesdames Martine PERSEHAYE et Anita HAMON ; et des pôles de proximité ont été mis en place à Uzel, la Chèze et Loudéac afin d'être au plus près de l'utilisateur.

Pour les personnes utilisant déjà les services du Comité Cantonal d'Entraide d'Uzel ou du Service de Soins Infirmiers à Domicile d'Uzel-Guerlédan, la prestation sera identique.

Service éligible aux aides financières et aux crédits d'impôts

QUI SOMMES NOUS ?

Un service public géré par le CIAS de Loudéac Communauté Bretagne Centre, autorisé et tarifé par le Département des Côtes d'Armor et l'Agence Régionale de Santé.
Vous êtes personnes âgées, personnes en situation de handicap, ou vous rencontrez une difficulté ponctuelle ou durable, nous vous proposons un accompagnement de qualité à votre domicile.

NOS VALEURS

- Ecoute et respect de la personne aidée
- Prise en charge de proximité
- Projet d'intervention individualisé
- Qualité de service

NOS PRESTATIONS

Service aide à domicile

- AIDE À L'HYGIÈNE ET AU BIEN-ÊTRE**
Aide au lever et à l'habillage
Aide au coucher et au déshabillage
Aide à la toilette
Aide à la prise des médicaments
- AIDE AUX COURSES ET AUX REPAS**
Aide à la préparation des repas
Aide à la prise des repas
- AIDE AUX TRAVAUX MENAGERS**
Entretien courant du domicile
Repassage et entretien du linge
- AIDE À LA MOBILITÉ INTÉRIEURE**
Transfert du lit au fauteuil
Aide au déplacement dans le logement
Location de téléalarme
- ACCOMPAGNEMENT À L'EXTÉRIEUR**
Déplacements
- AIDE ADMINISTRATIVE, ET RENDEZ-VOUS**

Service soins à domicile

INTERVENTIONS D'AIDES SOIGNANTES SUR PRESCRIPTIONS MÉDICALES

**1, rue du Château
22 460 UZEL**

**Rue de la Chesnaie
22 600 LOUDEAC**

**Rue des douves
22 210 LA CHEZE**

Vous permettre de continuer à bien vivre chez vous

Cet espace est le votre :

Les habitants de Le Quillio ont la parole. Vous pouvez faire part de vos remarques et de vos suggestions en écrivant à :
Monsieur le Maire – Mairie – 22460 LE QUILLIO.

Monsieur le Maire,

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom, Prénom et adresse :